

Logements étudiants : le réseau des Crous et la Banque des Territoires renforcent la dynamique

Publié le 17 avril 2026, Mis à jour le 17 avril 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous



FACE AU DÉFI MAJEUR DU LOGEMENT ÉTUDIANT, LE CNOUS ET LA BANQUE DES TERRITOIRES ONT CONCLU EN SEPTEMBRE 2025 UN PARTENARIAT NATIONAL VISANT À ACCÉLÉRER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS PARTOUT EN FRANCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGIR POUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT (AGILE). EN QUELQUES MOIS, CE PARTENARIAT PRODUIT DÉJÀ SES PREMIERS EFFETS, AVEC LA COUVERTURE, DEPUIS CE JOUR, DE L'ÎLE-DE-FRANCE, UN QUATRIÈME TERRITOIRE EN TENSION (APRÈS MONTPELLIER, AIX-MARSEILLE ET LYON).

L'ÎLE-DE-FRANCE : UNE RÉGION EN TENSION

Avec 810 000 étudiants, l'Île-de-France compte un quart des étudiants nationaux. Ce chiffre est en constante augmentation : + 40% sur les 25 dernières années et 140 000 étudiants supplémentaires attendus d'ici 2027.

Le territoire francilien compte aujourd'hui 113 000 logements étudiants, dont 53 % d'offre sociale, gérée à 40% par les Crous. Actuellement, seulement 14% des étudiants bénéficient d'une offre de logement en résidence. Quant aux logements gérés par les Crous, le ratio est 1 logement pour 34 étudiants en Île-de-France (1 pour 48 à Paris) contre 1 pour 17 étudiants au niveau national.

UN PARTENARIAT CONCRET POUR PRODUIRE ET RÉHABILITER PLUS DE

<https://www.lescrous.fr/2026/04/logements-etudiants-le-reseau-des-crous-et-la-banque-des-territoires-renforcent-la-dynamique/>

Logements étudiants : le réseau des Crous et la Banque des Territoires renforcent la dynamique

Publié le 17 avril 2026, Mis à jour le 17 avril 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Le Crous et la Caisse des Dépôts collaborent pour répondre à la feuille de route gouvernementale en matière de logement étudiant dont l'objectif est de construire 45 000 logements d'ici 2027. En Ile-de-France, et à l'instar des autres territoires déjà engagés, ce partenariat permet :

- Un soutien à l'accélération de la production de résidences? : cofinancement d'études (à hauteur de 50%), renforcement des synergies et accompagnement technique pour de nouvelles résidences ou réhabilitations ;
- Une étude de faisabilité qui sera réalisée en 2026 et, selon les conclusions, la création d'une filiale Crous / Banque des Territoires, structure de portage immobilier de résidences étudiantes afin de démultiplier la capacité de production des Crous ;
- Un partage d'expertise à l'échelle régionale? qui s'appuie notamment sur un plan de formation national, en particulier concernant la stratégie opérationnelle et financière et le pilotage d'opérations.

« Avec ce partenariat, nous renforçons notre accompagnement des Crous dans la production de nouvelles résidences étudiantes. Nous poursuivons ainsi la collaboration engagée depuis 2022, qui a permis de créer 10 nouvelles résidences étudiantes et de proposer 1300 places supplémentaires en Île-de-France. Continuer à développer du logement étudiant social est essentiel : cela permet notamment de disposer d'une offre accessible aux étudiants boursiers, d'autant plus que l'offre du parc privé a tendance à diminuer. », déclare Marie-Laure Gadrat, directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires.

« La signature de cette convention avec les Crous d'Ile-de-France confirme la qualité et la solidité du partenariat engagé avec la Banque des Territoires dans une même volonté d'agir concrètement au plus près des besoins en logements étudiants et des enjeux territoriaux. La mise en synergie de nos ambitions et expertises autour d'objectifs partagés de développement, soutenue par le co-financement d'études portées par les Crous, concourt véritablement à accélérer la dynamique de production d'une offre nouvelle pour loger plus et mieux nos étudiants. » affirme Bénédicte Durand, présidente du Crous.

UNE AMBITION RENFORCÉE : SEPT NOUVEAUX TERRITOIRES COUVERTS DANS LES PROCHAINS MOIS

Le réseau des Crous et la Banque des Territoires ont décidé d'élargir leur ambition commune à d'autres territoires en forte tension sur le logement étudiant. Après les Crous franciliens, de Montpellier, Aix en Provence et Lyon, ce partenariat s'élargira aux Crous de Strasbourg ; Lille ; Grenoble-Alpes ; Nice Côte-d'Azur ; Clermont-Ferrand ; La Réunion-Mayotte et Rennes-Bretagne.